

---

## **Santé publique, innovation et propriété intellectuelle : projets de stratégie et de plan d'action mondiaux**

### **Rapport du Secrétariat**

1. La deuxième session du groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle, établi par la résolution WHA59.24, s'est ouverte à Genève le 5 novembre 2007. Le groupe de travail a été présidé par M. P. Oldham (Canada), les personnes suivantes exerçant les fonctions de vice-président : M. B. Wijnberg (Pays-Bas), Dr H. Gashut (Jamahiriya arabe libyenne), Dr A. E. O. Ogwel (Kenya), M. Jaya Ratnam (Singapour) et M. N. Dayal (Inde). Le Dr Ogwel a également exercé les fonctions de rapporteur.
2. Le groupe de travail a pour tâche d'élaborer des projets de stratégie et de plan d'action mondiaux visant, entre autres choses, à assurer une base plus solide et durable pour des activités de recherche-développement en santé essentielle axées sur les besoins et intéressant des maladies touchant de manière disproportionnée les pays en développement, et de présenter ces projets à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé par l'intermédiaire du Conseil exécutif.
3. Le groupe de travail a suspendu ses travaux le 10 novembre 2007, convenant de reprendre sa deuxième session avant la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé. La date (provisoirement fin avril/début mai 2008) et le lieu seront confirmés ultérieurement.
4. A la fin de sa première session (Genève, 4-8 décembre 2006), le groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle a établi un document qui rendait compte des progrès réalisés jusque-là et comportait les éléments d'une stratégie et d'un plan d'action mondiaux.<sup>1</sup> Le groupe de travail est convenu que les Etats Membres pourraient faire des observations et des suggestions supplémentaires. Le Secrétariat ajouterait ces contributions à la documentation existante dans le cadre de la préparation des projets de stratégie et de plan d'action mondiaux qui serviraient de base de négociation au cours de la deuxième session<sup>2</sup> du groupe de travail.

---

<sup>1</sup> Document A/PHI/IGWG/1/5.

<sup>2</sup> Document A/PHI/IGWG/1/6.

5. A sa cent vingtième session, le Conseil a examiné les progrès accomplis par le groupe de travail et débattu des domaines pouvant faire l'objet d'actions précoces.<sup>1</sup> Il a également autorisé son Président, agissant conjointement avec le Président du Comité permanent des Organisations non gouvernementales, à admettre provisoirement des organisations non gouvernementales à des relations officielles avec l'OMS, en vue de participer aux travaux du groupe de travail.<sup>2</sup>
6. Au début de 2007, le rapport de la première session du groupe de travail a été établi,<sup>3</sup> et les Etats Membres ont été invités à apporter de nouvelles contributions aux éléments de la stratégie et du plan d'action mondiaux d'ici à la fin de février 2007 ; 22 documents ont été communiqués, accompagnés d'observations.<sup>4</sup>
7. Afin d'élargir le cercle d'experts et d'entités intéressées invités à participer aux sessions du groupe de travail conformément à la résolution WHA59.24 et de garantir une représentation équilibrée entre les Régions, les sexes, les pays développés et pays en développement, le Directeur général a invité les Etats Membres à soumettre des propositions. Sur la base de celles-ci et après consultation avec le bureau du groupe de travail, elle a indiqué qu'un groupe élargi de 15 experts et de sept entités intéressées serait invité à assister à la deuxième session.
8. En mai 2007, la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé a examiné les progrès réalisés par le groupe de travail et a, dans la résolution WHA60.30, encouragé le Directeur général à guider plus avant le processus en cours afin d'élaborer des projets de stratégie et de plan d'action mondiaux.
9. Le Secrétariat a établi un document de travail révisé, qui s'inspire des contributions des Etats Membres durant la première session du groupe de travail et des documents communiqués ultérieurement. Le texte qui en résulte,<sup>5</sup> qui a servi de base de négociation à la deuxième session, comprend une partie descriptive portant sur le contexte, le but et l'objet de la stratégie et présentant les huit éléments, ainsi qu'un tableau indiquant les mesures spécifiques, les acteurs potentiels, le calendrier et les indicateurs d'avancement du plan d'action.
10. Des consultations régionales et interpays, organisées avec l'appui des bureaux régionaux de l'OMS, ont eu lieu en août, en septembre et en octobre 2007. Des Etats Membres et d'autres partenaires et, dans certains cas, des experts et des entités intéressées de la Région considérée ont participé à ces consultations. Les participants ont examiné les projets de stratégie et de plan d'action mondiaux, et les rapports établis à l'issue de ces consultations ont été mis en ligne sur le site Web de l'OMS. En outre, les comités régionaux de l'OMS ont examiné les progrès réalisés par le groupe de travail et les résultats des consultations régionales.
11. Des débats publics en deux parties ont eu lieu sur le Web entre le 15 août et le 30 septembre 2007. La première partie était centrée sur les contributions et observations concernant les projets de stratégie et de plan d'action mondiaux.<sup>5</sup> La deuxième partie concernait la demande précise, faite au Directeur général par l'Assemblée de la Santé dans la résolution WHA60.30, visant à

---

<sup>1</sup> Voir le document EB119/2006-EB120/2007/REC/2, procès-verbal de la neuvième séance, cent vingtième session, section 2.

<sup>2</sup> Décision EB120(3).

<sup>3</sup> Document A/PHI/IGWG/1/6.

<sup>4</sup> Document A/PHI/IGWG/2/3.

<sup>5</sup> Document A/PHI/IGWG/2/2.

---

encourager l'élaboration de propositions sur la recherche-développement, y compris des dispositifs incitatifs prenant en considération le lien entre le coût de la recherche-développement et le prix des produits médico-sanitaires. Plus de 70 contributions ont été communiquées qui émanaient de partenaires très divers, et notamment des gouvernements et des organismes nationaux, de la société civile, de milieux universitaires, du secteur privé et d'associations de patients.

12. Un résumé de ces contributions aux débats publics a été communiqué au groupe de travail à sa deuxième session.<sup>1</sup> En outre, plusieurs documents d'information demandés par les Etats Membres pour faciliter les travaux du groupe ont été établis.

13. A sa deuxième session, le groupe de travail a examiné les projets de stratégie et de plan d'action mondiaux dans le cadre de deux groupes de rédaction et d'un sous-groupe.

14. Un document de conférence présentant de manière détaillée les composants de la stratégie mondiale débattus au cours de la deuxième session du groupe de travail et les progrès accomplis<sup>2</sup> a été distribué aux participants. Ce document indique le texte qui fait l'objet d'un consensus, le texte qui a été examiné mais qui comporte encore des crochets et devra faire l'objet de nouvelles négociations lors de la reprise de la session, et le texte qui n'a pas encore été examiné.

15. Le groupe de travail est convenu que les Etats Membres auraient la possibilité d'examiner le texte qui n'a pas encore fait l'objet de discussions et de faire part de leurs observations au Secrétariat d'ici à la fin de janvier 2008. Les observations reçues seront publiées sous la forme d'un addendum au document de conférence en mars 2008 avant la reprise de la deuxième session du groupe de travail.

16. Le Secrétariat convoquera également une nouvelle réunion du sous-groupe en mars 2008 afin d'examiner plus avant le tableau du projet de plan d'action.

17. Le groupe de travail prévoit de finaliser les projets de stratégie et de plan d'action mondiaux lors de la reprise de la deuxième session. Le bureau du groupe de travail continuera à se réunir si nécessaire afin d'examiner d'autres travaux intersessions éventuels ainsi que les modalités de la reprise de la session.

## **MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF**

18. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

= = =

---

<sup>1</sup> Document A/PHI/IGWG/2/INF.DOC./4.

<sup>2</sup> Document A/PHI/IGWG/2/Conf.Paper N° 1 Rev.1.